



6 Heures de Leucate

Course habitables en équipage de grade 5C

PORT LEUCATE

Jeudi 15 août 2019

AVIS DE COURSE

AUTORITE ORGANISATRICE

Cette régate est organisée par le **Yacht Club de Port Leucate** sous l'égide de la FFV.

1) REGLES APPLICABLES

Pour faciliter l'accès aux participants qui souhaitent s'initier à la pratique de la régate ou simplement naviguer dans le cadre d'une compétition sportive, cette régate sera courue selon les règles d'introduction à la régate (RIR)

L'épreuve sera courue à moins de 6 M d'un abri et tous les bateaux devront avoir à bord pendant les courses l'armement correspondant (division 240).

2) PUBLICITE

Les concurrents devront présenter si besoin la carte d'autorisation de port de publicité

3) ADMISSIBILITE

L'épreuve est ouverte aux bateaux habitables classes B, C, D, E, F, G, L, R1, R2 R3 et R4 du Handicap OSIRIS
Les concurrents devront présenter, à la confirmation d'inscription, les licences F.V.V. de tout l'équipage.

Les licences devront porter la mention « compétition » ou bien pour les licences « adhésion » être accompagnées d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition.

Les mineurs devront présenter une autorisation parentale.

Des licences journalières pourront être délivrées sous réserve d'avoir été demandées 24H00 avant la date de la régate.

Les imprimés de demande de licence annuelle et journalière sont disponibles sur le site Internet www.ycpl.fr

4) INSCRIPTIONS

La participation à la régate est gratuite

L'inscription se fait en ligne en se connectant sur le site www.ycpl.fr

L'inscription définitive se fait au local du YCPL le matin de la régate

5) PROGRAMME

Jeudi 15 août (report possible le 16, 17 ou 18 août)

09h00 à 10h30	Inscription définitive
10h30	Briefing des équipages
11h30	Mise à disposition sur l'eau. Courses à suivre

6) INSTRUCTIONS DE COURSE

Voir annexe fiche course RIR qui sera affichée au local du Yacht Club et téléchargeable sur le site www.ycpl.fr

7) PARCOURS

Parcours côtiers

8) SYSTEME DE PENALITE

Si vous réalisez avoir enfreint une règle de priorité vous devez effectuer une pénalité en faisant faire à votre bateau un tour complet comprenant un virement de bord et un empannage

9) CLASSEMENTS

Le système de classement sera le système à minima (RCV 2017/2020)
Temps/Distance et CVL si vent moyen <18 nœuds
Temps/Temps et CVL si vent moyen > 18 nœuds

10) PLACE AU PORT

Les participants extérieurs seront reçus en franchise de port : 7 jours avant et 7 jours après la régate

11) LIMITATION SORTIE D'EAU

Sans objet

12) COMMUNICATION RADIO

Sans objet

13) PRIX

A la discrétion des organisateurs

14) DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

15) INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

E-Mail : president@ycpl.fr



0607 835 834